

Mouvement pour la Défense de Lausanne

Journal d'information destiné aux membres
du Mouvement pour la Défense de Lausanne
Journal n° 43 avril - juin 2006

43

MDL - Case postale 6929 - 1002 Lausanne
www.mdl-lausanne.ch info@mdl-lausanne.ch
téléphone et télécopieur: 021 617 37 67



Allumons Lausanne le 31 juillet 2006!

Allumons Lausanne

Allumons Lausanne

127'444 BOUGIES SOUS LE SIGNE DU LIEN

Muma, l'artiste lausannois d'origine catalane, cherche 950 volontaires pour allumer les 127'444 bougies de sa performance *Allumons Lausanne!* qui aura lieu le 31 juillet 2006. Ce chiffre astronomique de bougies correspond au nombre d'habitants que Lausanne devrait compter ce jour-là. Toutes ces bougies dans leurs photophores, entre chien et loup, éclairage public éteint, seront posées à même le sol, entre la Place Saint-François et la Place du Château. Plus qu'un simple itinéraire à travers la ville, ces bougies, disposées selon un canevas de l'artiste, dessineront des formes exprimant le lien social, un lien qui est au centre de ses préoccupations. En effet, la raison profonde de cette performance repose sur l'intérêt que Muma porte aux rituels collectifs et à la symbolisation du lien. La veille du Premier-Août semble une date particulièrement appropriée pour un tel événement.

Comment participer? Individuellement ou en groupe en s'inscrivant sur le site www.allumonslausanne.ch. Vous pouvez aussi devenir membre de l'Association *Allumons Lausanne!* pour soutenir ce projet fascinant. Le Mouvement pour la Défense de Lausanne invite ses membres à participer à la réussite de cette entreprise originale et inédite à Lausanne.

Site officiel: www.allumonslausanne.ch - Contact: Muma Soler 079 673 85 38.

La déferlante verte

La déferlante verte

A Lausanne, les élections municipales de ce printemps se sont distinguées par un véritable vote de sanction des partis de droite. Le Mouvement pour la Défense de Lausanne est une association qui ne soutient aucun parti politique en particulier. Son engagement s'insère cependant dans une action politique globale. Le raz de marée vert-rose-rouge peut être une excellente chose pour faire avancer des dossiers pour lesquels nous militons. Mais l'arrivée massive dans l'exécutif de partis qui oeuvraient auparavant plutôt dans l'opposition, peut avoir des effets marginaux et inattendus.

Il n'y a certainement pas d'explication unique à ce résultat électoral. Notre propos n'est pas tant de savoir pourquoi il y a eu lieu, mais d'essayer de l'interpréter. Cet élan en direction de la gauche traduit en premier lieu, à notre sens, un authentique désir de changement. C'est l'expression du souhait de trouver des solutions aux problèmes de la ville, dans l'esprit de Quartiers 21. Mais dans ce plébiscite, on peut aussi imaginer une sanction, probablement diffuse, d'un discours incohérent ou à double message contradictoire, comme par exemple la proposition de redresser les finances en diminuant les impôts ou d'améliorer la qualité de l'air en favorisant le tout à la voiture. C'est

sans doute aussi la sanction du flirt avec les combines, de la politique des petits copains, qui sont généreux pour soutenir les campagnes électorales mais qui attendent des retours d'ascenseur bien visibles ensuite en cours de législature.

Selon notre analyse, ces élections expriment encore des attentes, certaines peut-être un brin utopiques à l'instar des promesses électorales: l'amélioration de la qualité de vie en ville, une politique verte plutôt que grise béton, une attitude d'écoute des habitants et de concertation plutôt que la confrontation, une gestion honnête du bien public.

La prise de pouvoir par la gauche n'est cependant pas une opération sans danger. Le pouvoir est une chose que l'on possède, qu'on ne partage pas et qui engendre ivresse et dépendance. Les expériences passées montrent que même des membres bien à gauche de l'exécutif peuvent perdre le contact avec la réalité du terrain, trop flattés et aveuglés par les arcanes du pouvoir. Des Roses peuvent être séduits par certains sponsors qui tiennent ensuite en otage nos institutions municipales. Des Verts, obnubilés par la voie du consensus, peuvent oublier le credo du parti. Des ambitions politiques croissantes peuvent pousser à des actes contre-nature.

Un autre danger est celui de l'affaiblissement de l'opposition politique: la droite n'a pas l'habitude de la récolte de signatures référendaires. De plus, cette même droite ne va pas s'opposer à des projets douteux que la gauche doit parfois assumer: TRIDEL est un pur produit de cette nature.

La nouvelle gauche lausannoise aura bien des défis à relever. Citons ceux qui concernent plus particulièrement notre association. Il s'agit entre autre de réduire la pollution et le bruit par la mise en application volontaire et décidée de plans d'assainissement; de ne pas dégrader plus encore la qualité de vie en ville, déjà bien faible, par une densification dogmatique; de favoriser un urbanisme qui tienne compte de l'histoire et des qualités architecturales du patrimoine bâti existant; d'améliorer les transports publics non pas par des investissements forcément importants, mais par une culture d'entreprise dynamique et l'amélioration notable de l'attractivité (fréquence, vitesse commerciale, tarifs).

Réussir dans cette voie, c'est tout le bien que nous souhaitons à nos nouvelles autorités.

Avenue de l'Eglise Anglaise

Avenue de l'Eglise Anglaise

L'ancien siège de la firme Veillon, transformé ensuite en Ecole d'architecture (EPFL) a été rasé. Seul a été conservé une annexe récente, sans intérêt architectural, mal intégrée au site, véritable verrue dans le quartier. Son maintien n'est cependant pas fortuit. C'est une manière, au fil de la légalité, qui permet de conserver un volume qui serait sinon frappé d'alignement et qui ne pourrait être maintenu.

La même technique a été utilisée pour le bâtiment place de l'Europe 2: la façade donnant sur les Escaliers du Grand-Pont a été conservée pour pouvoir bâtir plus d'étages que le règlement ne l'admettait.

Comme on peut le voir à ces exemples, la légalité peut être malhonnête. C'est de la densification sauvage malvenue. C'est un signe qui met en évidence que les règlements, et spécialement le nouveau PGA, sont inaptes à apporter des éléments régulateurs efficaces à la pression économique et spéculative. Ou du moins tant que ceux qui sont en charge de les faire respecter ne sont pas animés par une déontologie de premier ordre.



Avenue de l'Eglise Anglaise, printemps 2005.



Avenue de l'Eglise Anglaise, printemps 2006.

La densification: grave menace pour la ville

La densification: grave menace pour la ville

Le principe de la densification est une idéologie dont la mise en oeuvre dogmatique peut provoquer des dégâts pire que le mal qu'elle désire combattre. C'est un principe que la gauche défend, et qui fait le beurre de la droite. Voici quelques explications et mises en garde.

Dans son principe, la densification a pour but de construire plus abondamment dans les lieux urbanisés et bien dotés en commodités (écoles, commerces et services, transports en commun). Les objectifs, tels la diminution des déplacements et l'utilisation parcimonieuse et rationnelle du territoire sont fondamentalement honorables. En revanche, ces objectifs méritoires ne peuvent être atteints simplement en mettant en oeuvre une logique constructiviste aveugle. Démolir pour reconstruire simplement plus grand, plus haut et sans ménagement pour l'environnement construit est une opération stupide qui va véritablement à fins contraires: c'est perpétuer une urbanisation quantitative, qui pousse jeunes et familles à rechercher hors de la ville des résidences mieux adaptées à leurs aspirations. Densifier est une mesure subtile qui nécessite premièrement du doigté et de la sensibilité, et sans doute aussi des garde-fous réglementaires et de nombreuses mesures d'accompagnement. Sans ceux-ci, il faut être conscient aujourd'hui que la logique économique primera toujours sur tout autre aspect, aussi noble et généreux soit-il.

Densifier ne saurait être un bon objectif si des préalables ne sont pas solidement garantis: limitation des nuisances dans les zones habitées (bruit et pollution) - diminution du trafic individuel - commerces de proximité - diminution de l'offre de places de parc - création de quartiers sans voitures - mesures d'aménagement du territoire limitatives en banlieue rurale - péage urbain - transports urbains qui desservent efficacement les zones périphériques - élimination des centres commerciaux accessibles qu'avec la voiture - respect du patrimoine - appropriation des quartiers par leurs habitants - démocratie participative.

A Lausanne, la tendance est pour l'instant à la densification idiote. Que penser en effet du remplacement de l'hôtel de ville de Beau-Séjour par un immeuble d'habitation doté d'un parking de 200 places. Si le logement est le bienvenu, la surdotation du parking, à proximité immédiate de la gare et dans un quartier jouissant d'une desserte en transports publics exceptionnelle, est une aberration complète et synonyme de nuisances pour tous.

TRIDEL

L'usine d'incinération TRIDEL, maintenant réalisée, est un gâchis total. On découvre soudain que ce qui sort de la cheminée n'est pas aussi pur qu'annoncé, qu'il y a une importante surcapacité, et que l'on incinère des déchets de l'étranger. De plus, d'énormes surcoûts ont été camouflés sous la forme d'une réduction du projet initial. On peut dire que le citoyen, qui avait été appelé aux urnes, a été berné sur toute la ligne.

Pire, la société anonyme Tridel SA, soit-disant en mains publiques, n'est plus vraiment sous le contrôle des institutions politiques élues. Lausanne et Epalinges, qui sont très directement touchées par les émanations des fumées et des camions, n'ont plus guère voix au chapitre. Qui a donc décidé de l'incinération de déchets italiens, acheminés par camions?

Rappelons encore que le but de la société est, selon le registre du commerce, *le traitement des déchets urbains, légalement admissibles, dans une installation d'incinération au sens de la législation fédérale, provenant des zones d'apport qui lui sont assignées par la législation vaudoise et par le plan cantonal vaudois sur la gestion de déchets.* L'Italie en fait-elle partie?

Nous demandons aux autorités qu'elles respectent strictement le but de l'institution. S'il y a une surcapacité momentanée, elle doit être surmontée en arrêtant un four.



Place de l'Europe 2, avril 2006. Exemple de densification sauvage.

Assemblée générale 2006

Assemblée générale 2006

Nous avons le plaisir de vous convier à l'assemblée générale annuelle 2006 du Mouvement pour la Défense de Lausanne,

mercredi 31 mai à 19.30 heures
Maison de Quartier Sous-Gare, avenue Dapples 50
Lausanne

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de l'AG 2005 (ce document peut être consulté sur le site www.mdl-lausanne.ch ou demandé au secrétariat, tél. 021 617 37 67).
2. Rapport d'activité du comité et discussion.
3. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes.
4. Nominations au comité et des vérificateurs.
5. Fixation de la cotisation.
6. Modification de l'article 16 des statuts, en vue de l'obtention de l'exonération fiscale. Nouvelle teneur proposée : «En cas de dissolution de l'association, l'actif social restant après paiement de tous les engagements de l'association ne pourra en aucun cas faire retour aux fondateurs ou aux membres, mais sera remis à une association ou fondation exonerée en Suisse poursuivant un but analogue».
7. Discussion générale et divers.

Les assemblées générales du MDL sont toujours fort animées, que ce soit par les informations transmises, les discussions et les messages de nos autorités. Comme annoncé, pour éviter de surcharger l'ordre du jour, cette assemblée ne sera pas suivie d'une présentation d'ordre général. Un modeste apéritif où les échanges pourront prendre une forme plus conviviale et informelle, trouvera place après la partie statutaire.

WWW

Ces trois lettres signalent le support de l'information d'internet. Le site de notre association en est à ses balbutiements, mais c'est une vitrine incontournable. Le comité souhaite l'étoffer en mettant en ligne, au fur et à mesure, nos interventions. Pour ce domaine particulier, nous cherchons un(e) ou deux bénévoles ayant des connaissances du domaine et intéressé(e)s par cette tâche.

info@mdl-lausanne.ch

Cette adresse du courrier électronique est de plus en plus utilisée. Pour faciliter le contact avec nos membres, en particulier pour les associer rapidement à des actions ponctuelles, il serait précieux de disposer d'un fichier des adresses électroniques des membres. Ceux qui disposent d'une telle adresse, s'il le veulent bien, sont invités à nous l'envoyer... électroniquement! D'avance merci pour votre participation.

